

Paris, 22 septembre 2011

**Pour accompagner les PME à l'international,  
APRIL International Expat et Allianz Worldwide Care leur proposent les  
garanties et services habituellement réservés aux très grandes entreprises**

Selon le baromètre TNS Sofres, « PME, les clés de l'export », 59 % des PME ont une activité à l'export qui représente plus de 25 % de leurs chiffres d'affaires<sup>1</sup>. 87 % d'entre elles souhaitent intensifier leurs chiffres d'affaires à l'export ces prochaines années<sup>1</sup>.

Ce même baromètre Sofres révèle également que les formalités administratives et la barrière de la langue figurent parmi les principales difficultés citées. Les PME étant pourtant tenues de veiller à la santé et à la sécurité de leurs salariés en mission à l'étranger, et plus particulièrement en cas d'expatriation.

Pour sensibiliser les TPE/PME françaises à cette obligation de protection sociale et pour leur permettre de couvrir l'ensemble de leurs collaborateurs, qu'ils soient expatriés, impatriés ou ressortissants d'un pays tiers, et quels que soient leurs pays de destination, APRIL International Expat a conçu, avec Allianz Worldwide Care, une **offre innovante**, associant l'expérience combinée de deux spécialistes de la santé internationale : « **Expat Protection Plan** ».

**« Expat Protection Plan », les conseils et l'expertise de deux spécialistes**

APRIL International Expat et Allianz Worldwide Care accompagnent depuis de nombreuses années les entreprises dans leur développement à l'étranger et proposent aujourd'hui aux PME de bénéficier des garanties et services habituellement réservés aux très grandes entreprises, tout en leur garantissant une tarification attractive et pérenne grâce à une maîtrise des coûts de santé pays par pays.

**« Expat Protection Plan », la personnalisation des garanties**

Cette solution d'assurance a été spécifiquement conçue pour offrir le maximum de possibilités de couverture selon les différents profils d'entreprises. Celles-ci sont libres de ne sélectionner que les garanties qui correspondent réellement à leurs besoins et peuvent ajuster le niveau de protection à leur budget. Elles bénéficient également de garanties frais de santé, d'assistance rapatriement, de prévoyance ou encore de responsabilité civile vie privée afin de mettre leurs collaborateurs à l'abri des imprévus.

---

<sup>1</sup> Source PME, les clés de l'export - vague 1 - Etude publiée par TNS Sofres (22/08/2011)

Avec « **Expat Protection Plan** », l'entreprise a le choix :

- entre deux modes de couverture des frais de santé : en complément de la Caisse des Français de l'Étranger ou dès le 1<sup>er</sup> euro,
- et entre deux niveaux de couverture jusqu'à 1 500 000 € et plusieurs formules de soins :
  - ✓ hospitalisation seule
  - ✓ hospitalisation + dentaire
  - ✓ hospitalisation + médecine courante-optique
  - ✓ hospitalisation + médecine courante-optique + dentaire.

« **Expat Protection Plan** » offre des remboursements à 100 % sur divers frais médicaux. L'entreprise a aussi la possibilité de réduire ses cotisations en optant un niveau de remboursement à 90 % ou 80 % des frais réels pour le module « médecine courante-optique ».

#### « **Expat Protection Plan** », un niveau de qualité optimal au service des entreprises

APRIL International Expat est à l'écoute des entreprises à la recherche d'une (nouvelle) solution d'assurance internationale et leur propose une étude personnalisée sous 48 heures.

Les interlocuteurs RH ou administratifs des entreprises bénéficient d'équipes dédiées tout au long de la vie du contrat pour leurs demandes d'affiliations/radiations de collaborateurs, le suivi des cotisations et toute autre demande relative à leur contrat.

En cas de situation délicate (évacuation ou hospitalisation en urgence d'un collaborateur), l'entreprise est tenue informée, étape par étape, de la progression de l'intervention d'APRIL International Expat auprès du collaborateur.

#### « **Expat Protection Plan** », des services spécifiques pour les collaborateurs expatriés

Ils bénéficient du meilleur de la gestion internationale, avec des services innovants pour simplifier leurs démarches au quotidien :

- la prise en compte des demandes de remboursement scannées,
- le traitement de leurs demandes de remboursement sous 48 heures,
- une assistance et des conseils téléphoniques multilingues 24h/24,
- un service de règlement direct des frais d'hospitalisation dans le monde entier,
- le suivi du bon déroulement des traitements prescrits,
- le libre choix du médecin ou de l'hôpital et l'accès à notre réseau de médecins et de centres hospitaliers partenaires,
- et de nombreux services en ligne.

### **A propos d'APRIL International Expat**

Depuis plus de 35 ans, APRIL International Expat est le spécialiste de la protection sociale des personnes vivant hors de leur pays de nationalité, pour des séjours de courte ou longue durée. APRIL International Expat conçoit, gère et vend des contrats d'assurance (garanties frais de santé, assistance rapatriement, prévoyance, RC, bagages) pour plus de 80 000 voyageurs et expatriés (étudiants à l'étranger, particuliers expatriés, étrangers séjournant en France, salariés et travailleurs indépendants en missions). APRIL International Expat bénéficie d'un réseau de 5 000 professionnels d'assurance en France et à l'étranger. La société a réalisé un chiffre d'affaires de 14.6 millions d'euros en 2010.

[www.april-international.fr](http://www.april-international.fr)

### **A propos d'Allianz Worldwide Care**

Allianz Worldwide Care est spécialisée en assurances santé internationales destinées aux salariés, aux particuliers et à leurs ayants droit, partout dans le monde. Notée « A stable » par l'agence Standard & Poor's et filiale du groupe Allianz SE lui-même noté « AA stable », l'entreprise bénéficie des ressources et de l'expertise de l'un des prestataires de services financiers et d'assurances leaders sur le marché. Grâce à une gamme de garanties hospitalières, en médecine courante ou dentaires, les clients peuvent créer la couverture santé internationale qui correspond à leurs besoins, que ce soit pour des missions à court ou long terme. Allianz Worldwide Care a été le premier assureur santé à garantir un traitement des demandes de remboursement en moins de 48 heures dans le cadre de son initiative « Clear to Zero ». Avec un taux de fidélisation de la clientèle de 95 % et des clients parmi lesquels se trouvent des entreprises classées au « Fortune Global 500 », Allianz Worldwide Care continue de bâtir une réputation d'excellence en matière de services dans le domaine de la protection santé internationale.

[www.allianzworldwidecare.com](http://www.allianzworldwidecare.com)

### **Contacts presse**

#### **Kaélia pour APRIL International Expat**

Marie-Charlotte Peltier - Tél : 04 72 00 35 83

Mail : [marie-charlotte.peltier@kaelia.fr](mailto:marie-charlotte.peltier@kaelia.fr)

#### **Grayling France pour Allianz Worldwide Care**

Bertrand Paul / Daniel Da Costa - Tél. : 01 55 30 70 85 / 70 90

Mail : [bertrand.paul@grayling.com](mailto:bertrand.paul@grayling.com) / [daniel.dacosta@grayling.com](mailto:daniel.dacosta@grayling.com)